N° 3467 - 8 mai 1985 · 75e année ● Hebdomadaire : BEL. 50 F. - G.-D. LUX. 53 F

Pourquoi Pas?

TERREUR ROUGE

ET MAINTENANT ILS TUENT !

Pourquoi Pas? 75 ans

TERREUR ROUGE

LA guerre nous menace ? Mais non, elle est là quotidienne, lâche, sournoise, rampante, menée en nos contrées par ce terrorisme, arme première du K.G.B. et de ses sous-traitants.

Que les nouveaux Ravachols se recrutent dans l'extrême gauche marginalisée, dans le néo-nazisme nostalgique, dans l'antisémitisme déguisé hypocritement en antisionisme, toujours transparaît, en filigrane, un même chef d'orchestre clandestin... qu'il se dissimule à Tripoli, chez le colonel dément, chez les tueurs chiites ou druzes (dont les massacres de chrétiens au Liban n'ont pas l'air d'émouvoir la fameuse conscience universelle), ou plus simplement à Moscou, Sofia ou Berlin-Est...

Toute société libérale avancée — c'est le revers de la médaille — secrète une faune marginale, qui, devenant dangereuse, doit être éliminée ou résorbée, et dans le cas contraire, la poésie, acceptée avec indulgence.

L'horreur, c'est que par la manipulation des services secrets, une marginalité qui, autrement resterait cérébrale, débouche sur la violence et la mort.

Nous sommes persuadés que beaucoup de ces dingues sanglants, ces pervertis d'une fausse intelligence, ignorent qu'ils «roulent» pour l'univers concentrationnaire qui nous menace à l'Est.

Demain, après les agressions contre l'O.T.A.N. ou les «officines» du capitalisme, ils se verront convaincus de s'en prendre aux organisations ouvrières, comme les syndicats.

En fait, le but premier de ces actes de guerre inspirés par l'étranger, est bien de créer un vide générateur de toutes les aventures et, par là, d'un affaiblissement du monde occidental.

Voilà pourquoi toutes les composantes de la société démocratique sont menacées, et il est scandaleux de laisser entendre comme certains qu'il pourrait y avoir la moindre osmose entre la gauche parlementaire (même communiste) et les gouapes sanglantes qui, au matin du 1er mai, ont assassiné deux de ces travailleurs auxquels ils prétendaient, avec un cynisme atroce, vouloir rendre hommage. Mais voilà, tout est dans tout, et la démocratie doit se défendre.

Sont-ils fiers d'eux ces pseudo-humanistes qui, chez nous, ont lutté contre cet espace judiciaire européen, seul remède à la porosité de nos frontières, ces défenseurs éplorés de la Bande à Baader, ces contempteurs éternels des forces de l'ordre, bref tous ceux qui, jour après jour, ont tenté de créer un climat de démoralisation, propice à l'éclosion de la situation actuelle (1).

Nous n'en serons guère surpris. Il existe des complicités objectives et, le terrorisme intellectuel est soit le relais naturel, soit les prolégomènes de la violence.

Aujourd'hui, pourtant, le choc est tel que l'opinion ne comprendrait plus ni faiblesse, ni complaisance morbide.

Les tueurs du 1er mai ont démontré à tous leur véritable nature : il s'agit de malades relevant plus de la psychiatrie que de l'analyse politique. Hélas ! quand la démocratie se voit menacée, les nuances sont superflues et il importera d'aller au plus pressé. Cela s'appelle légitime défense ! Et à chacun d'entre nous d'être vigilant et d'entrer dans la lutte...

J.S. ■

(1) Que pensent aujourd'hui ces médias ou ces politiciens qui, soit se gaussaient, soit feignaient de s'indigner face à l'opération de contrôle dite « Opération Mammouth » ? A notre tour de nous interroger : complicité ou jobardise snobinarde de pseudo-intellectuels angoissés d'être « chébrans » ? Ou les deux...

ET MAINTENANT ILS TUENT !

GRANDEUR et servitude des démocraties ! Engluée dans ses complexes, paralysée par ses lois et ses sacro-saintes règles morales, empêtrée à refus dans un système qui fonctionne depuis trop longtemps à la va-comme-je-te-pousse, la Belgique vient d'avoir la preuve par l'absurde de sa faiblesse congénitale face à une poignée de malfrats décidés. Au-delà de la tragédie de ce premier mai sanglant, c'est le procès même de l'impéritie du législatif et de l'exécutif qu'il nous faut dresser aujourd'hui. Triste bilan...

Car nous avons la certitude absolue que, dès le mardi 30 avril dans la matinée, le fameux G.I.A. mis sur pied par le ministre Gol était averti, de la façon la plus formelle, qu'un attentat allait se commettre à proximité du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. On savait que les terroristes allaient frapper, célébrant de lâche façon la Fête du Travail. Tous les éléments étaient réunis pour qu'on ne puisse pas douter de la véracité de cette information : en provenance de France, elle faisait état de la manifestation culturelle juive qui devait s'y dérouler, occasion toute trouvée pour réaliser un tonitruant coup de force. Les responsables y ont cru, puisqu'ils y ont placé un dispositif de sécurité largement renforcé. Dispositif qui — hélas — devait s'avérer parfaitement inopérant. Parce que le bouclage de l'ensemble du périmètre menacé n'était réalisé qu'en partie (manque d'effectifs ou oubli des responsables ?). Et surtout, secret de l'information judiciaire oblige, seule la gendarmerie fut tenue au courant d'une possibilité de grabuge, tandis que la police de Bruxelles et les pompiers demeuraient dans l'ignorance la plus parfaite des réalités...

Dès lors, ce fut l'affreux cafouillage que l'on sait, la catastrophe dans toute sa splendeur : deux soldats du feu devaient trouver la mort dans ce coup foireux. Une boucherie que l'on aurait pu éviter si l'on avait joué cartes sur tables. Mais ces malheureux sont allés au massacre sans savoir. Sans réaliser un instant la possibilité que l'anonyme camionnette qui flambait était un sinistre piège. Alors que — circonstance aggravante — au moment de l'explosion, l'état-major de crise savait depuis très exactement 10 minutes et trente secondes (le relevé des messages radios qui se sont croisés ce matin-là sur les ondes le prouve) qu'il s'agissait d'un attentat à la bombe. Absurde réalité : trois minutes avant que les pompiers quittent la caserne de l'héliport pour monter vers leur destin, et sept minutes avant leur première intervention, on savait... ▶

UN MANQUE TOTAL DE STRUCTURE...

Telle est l'atroce vérité. Alors que le blocage du complexe des Beaux-Arts aurait pu prévoir une quelconque surveillance de l'arrière des bâtiments situés en contrebas — la rue des Sols ne constitue-t-elle pas l'entrée des garages de celui-ci? — personne ne pense à avertir police et pompiers de la possibilité d'un danger. On voit même une voiture de patrouille de la gendarmerie, dont les occupants sont mis au courant de la véracité de l'alerte, ne pas trouver l'endroit de l'agression et, ne constatant rien de suspect, se perdre dans la nature en abandonnant bizarrement les recherches... Bref, une éclatante démonstration d'un manque absolu de réflexes et de structures dans le chef des différentes forces de l'ordre. Car c'est là que la bât blesse: au sein d'un état-major multicéphale comme l'est le G.I.A., l'information, pour d'obscures raisons, ne circule pas dans toutes les directions. Après que l'invraisemblable s'est produit, on a eu droit, comme chaque fois, aux déclarations lénifiantes et vides de sens des responsables. De solennelles déclarations d'intention qui ne font que cacher un grand vide et qui tentent de dissimuler un gouffre d'imprévoyance et de légèreté. Affirmations qui se veulent rassurantes et que les politiciens font depuis que le monde est monde, mais qui ne sont que des mots.

La sécurité est renforcée? Allons donc! La plus belle preuve de cette absence même de sécurité n'est-elle pas le fait que même l'hôtel du Premier ministre n'est pas à l'abri de visites intempestives? Alors, qu'on ne vienne pas, le cœur sur la main, nous affirmer que l'on a la situation en main, si l'on n'est même pas capable d'assurer la protection effective d'un des plus importants personnages du Royaume...

La vérité se situe sur un tout autre plan: voici des mois, d'ailleurs, que nous nous échinons à le répéter. Pour renforcer la sécurité, les belles paroles ne signifient rien. Il faut des actes. Et agir, avant tout, c'est mettre de l'argent sur la table pour renforcer véritablement les forces de l'ordre. Or, c'est exactement au contraire que l'on assiste.

Un exemple? En 1979, le budget de la gendarmerie était de 12 milliards 389 millions. En 1985, il est de 15 milliards 241 millions. Cette augmentation couvre à peine l'érosion monétaire et l'augmentation des frais de personnel, d'entretien et de fonctionnement. Entre-temps, les heures de travail ont été ré-

Jean Gol: réagir de façon musclée?

réduites de 45 à 40 heures par semaine. Un simple calcul permet donc de voir que, pour un effectif de 15.000 gendarmes, cette mesure sociale représente, sur le terrain, une perte absolue de 1.875 hommes/jour. Alors, qu'on nous explique ce qu'on entend par renforcement!

Pour toutes les polices du Royaume, c'est du pareil au même: ce n'est pas l'austérité drastique imposée aux communes dans le cadre des restrictions budgétaires qui a arrangé les choses. Loin de là. Inutile d'être grand clerc pour réaliser que, dans un tel contexte, ni répression, ni prévention, n'ont plus aucun sens. Et que tout se fait au jour le jour, en mettant ensemble bouts de ficelles et bouts de chandelles...

NOUS SOMMES EN GUERRE!

Tant que nous ne réaliserons pas que nous sommes engagés jusqu'au cou dans une guerre larvée — la pire de toutes — et que nous ne prendons pas les (vraies) mesures qui s'imposent, nous resterons à la merci de drames comme celui de la rue des Sols. Le terrorisme, c'est la guerre déclarée à notre société. Et les mesures adéquates, réaffirmons-le à nouveau, au risque de nous répéter, c'est allonger de l'argent. Au grand comptant. Sait-on, par exemple, que si la fameuse «guerre des ondes» entre les différentes polices de l'agglomération bruxelloise n'est plus qu'un souvenir (puisque les radios sont maintenant sur une

Attaque contre... les forces de l'ordre !

NOUS n'avions pas tort dans notre analyse : alors que nous écrivions ces lignes, les C.C.C., loin d'avoir désarmé, attaquaient à la bombe un des services administratifs de la gendarmerie. Impensable mais vrai : l'escalade terroriste que nous annoncions continue par... une agression contre ceux-là mêmes qui devraient la combattre ! C'est là une invraisemblable impuissance qui dépasse l'entendement. Jean Gol aura beau nous affimer que nous naviguons au cœur d'une «nébuleuse» européenne de subversion où il est bien malaisé de se retrouver, nous continuerons à affirmer que notre riposte est d'une anémie à faire frémir... ■

longueur d'ondes unique), qu'il est impossible à une voiture de patrouille d'Anderlecht d'entrer en contact avec un véhicule de Woluwe-St-Pierre ? Parce que les postes utilisés n'ont pas la puissance requise : cela coûterait trop cher...

Ne nous illusionnons pas : tant que l'ordre établi n'aura pas à sa disposition tous les moyens — nous disons bien tous les moyens — de prévention, d'investigation et de répression nécessaires pour contrer cette nouvelle action de guérilla urbaine — qui n'en est d'ailleurs qu'à sa première phase, l'escalade risquant de ne pas se faire attendre — nous devrons assister, pieds et poings liés, au démantèlement systématique de tout ce qui fait la valeur même de notre société. Or, c'est justement là que l'on veut nous mener. Et qui contestera que les C.C.C. ont emporté la première manche dans ce conflit contre notre démocratie au ventre mou ?

Comme le disait jadis Henri Spaak, il n'est pas trop tard pour réagir, mais il est temps. Réagir de façon musclée et efficace en se donnant des moyens réels d'action. Qui oserait encore imaginer que la poignée de responsables du G.I.A. — ils sont moins de 20 ! — fasse le poids, sans les troupes nécessaires à sa disposition, face à une subversion sournoise ? Alors qu'en Allemagne, par exemple, ils sont plus de 1.800 à assurer cette lutte de tous les jours depuis six années. Et que des résultats positifs commencent seulement à se faire sentir...

Surtout, il faut agir rapidement sans tergiversations. A plusieurs reprises, et ce depuis plus de deux ans, nous avons suggéré le renforcement du rôle joué par les agents de quartier dont la fonction, d'après nous, était de déceler toute présence suspecte ou toute anomalie dans un secteur donné. Un quadrillage, en quelque sorte. A l'époque, les « spécialistes » se sont contentés d'en rire. Aujourd'hui, mais un peu tard, c'est devenu là une excellente prévention... que le ministre Nothomb a proposée vendredi dernier !

Ultra (terrorisme) Léger Motorisé

NOUS savons par indiscrétion qu'un U.L.M. a été dérobé quelque part dans le garage où il était rangé. Fait anodin en soi si on ne le rapprochait pas de la (brusque) décision allemande d'interdire tout l'espace aérien autour et alentour de Bonn à l'occasion de la conférence au sommet. Lequel espace sera sévèrement gardé par la chasse, d'ores et déjà sur pied de guerre. On semble oublier une chose : les avions de chasse, tout comme les hélicoptères, sont parfaitement inopérants face à une tentative d'attentat commise au départ d'un U.L.M. Ce genre d'avionnette, en effet, vole au ras des toits. Il n'a pas besoin d'aérodrome de départ, son rayon d'action est confortable et il est pratiquement indécelable par un radar... Si l'on ajoute à cela que, dans le cas d'une manifestation, le brouhaha de la foule empêcherait d'entendre son moteur et que les forces de l'ordre, absorbées par leur contrôle au sol, n'auraient pas automatiquement le réflexe de surveiller le ciel... On voit de suite l'utilisation diabolique d'un tel engin entre les mains de terroristes décidés. Sans oublier le cas de conscience que représenterait la décision d'ouvrir le tir sur celui-ci, crainte de le voir s'écraser sur l'assistance... Nos services de sécurité ont-ils (aussi) pensé à cette éventualité, eux qui fouillent les égouts à l'occasion de la visite papale ? Nous, en tout cas, on préfère leur mettre la puce à l'oreille. A l'avance. Des fois qu'ils n'y auraient pas songé...

QUELLES MESURES PRENDRE ?

Bien sûr, des mesures ont été prises depuis la tragédie (pourquoi pas avant ?) pour enfin tenter de coordonner les services d'ordre et pour améliorer les divers dispositifs d'alarme. On met 400 soldats à la disposition de la gendarmerie (autre suggestion faite en son temps par « P.P. ? ») et des civils pour la police. Parfait. Mais c'est loin d'être suffisant. Il faut aller plus loin. Beaucoup plus loin.

- *Ce ne sont pas des militaires qu'il faut pour dégager les gendarmes de leurs tâches administratives. Mais des soldats qui montent en ligne. Ne l'a-t-on pas fait en 1960, lors des grèves suscitées par la loi unique : tous les bâtiments publics étaient alors gardés par l'armée. Eyskens Senior en sait quelque chose !*
- *Il faut replacer la gendarmerie sur le terrain, où elle pourra enfin remplir son rôle préventif et répressif.*

Pour cela, il faut lui donner les moyens (en hommes et en matériel, autre chose que les cacahuètes qu'on lui refile à l'heure actuelle).

- *Agir de la même façon avec les polices communales. Envoyer des patrouilles à pied, surtout la nuit, au contact de la réalité. Avec des chiens, pourquoi pas ?*
- *Organiser d'efficaces surveillances, à l'aide de petites voitures banalisées et d'hommes en civil. Leur rôle serait le renseignement et l'observation, jamais l'intervention.*
- *Autoriser et rendre légales les écoutes téléphoniques (1). Un projet de loi a été déposé à ce propos en novembre 83. Il suit son petit bonhomme de chemin, alors qu'il y a urgence... Les écoutes téléphoniques, en effet, signifient la paralysie d'une grande partie des transmissions de l'adversaire.*
- *Coordonner, c'est bien. Mais il faut réaliser une centralisation effective par zones de surveillance où doit exister une autorité à décision unique, de manière à éviter tout conflit de compétence et toute tentative de tirer à soi la couverture.*

En un mot comme en cent, mettre sur pied une organisation structurée et fonctionnelle. Si une démocratie comme la nôtre veut survivre, il faut qu'elle se donne les moyens de se défendre. A ce propos, nous ne pouvons que conseiller à ceux qui ont la (lourde) charge d'assurer notre protection et notre sécurité de lire (ou de relire) Clausewitz ou Sun-Tsu (2). Messieurs Gol, Nothomb et consorts y trouveront, noir sur blanc, le scénario détaillé de ce qui nous attend dans les mois à venir. Les C.C.C. ont gagné la première manche : celle du terrorisme passif. Avec les assassinats du 1er mai, qu'ils soient voulus ou non, nous sommes entrés dans la deuxième phase d'action, celle où les éléments subversifs ne se contenteront plus d'attaquer des bâtiments-symboles, mais où ils entreprendront des agressions contre les personnes. Et qui donc se retrouvera en premier lieu dans le collimateur ?

Christian SOURIS ■

(1) L'« avertissement » transmis par la France au sujet d'un éventuel attentat le 1er mai aurait pour origine une écoute téléphonique réalisée outre-Quiévrain (où la chose est autorisée).

(2) Stratège chinois qui a vécu 800 ans avant J.C., bien connu de Mao et d'Ho-Chi-Minh. Son étude sur la guerre subversive, d'une brûlante actualité, est le livre de chevet du colonel Kadhafi...

L'Euro T.N.T.

Suite aux coupes sombres en Allemagne et en Italie, l'euroterrorisme actuel est le fait d'une génération nouvelle. Parfois novice : Johannes Thimme, de la Rote Armee Fraktion (R.A.F.), tué le 20 janvier 1985 par une bombe qu'il transportait dans une voiture d'enfant vers un centre informatique de Stuttgart. De même, le 18 décembre précédent, une bombe de la même R.A.F. avait pu être désamorcée à l'école de l'O.T.A.N. à Oberammergau.

Arsenal terroriste en Espagne.

TOUT optimisme, pourtant, est interdit par la hardiesse, le solide endoctrinement, et les contacts organisés entre diverses organisations.

Jean-Marie Rouillan, fondateur d'« Action Directe », et sa compagne Nathalie Ménigon ont hébergé en 1979 plusieurs fugitifs de mouvements terroristes démantelés, notamment un membre de la « Prima Linea » italienne.

En 1981, croyant en la vertu miraculeuse de la rose au poing, François Mitterrand amnistia Rouillan et Nathalie Ménigon, d'autres étant libérés pour raisons médicales...

Disparue dans la nature, Action Directe a des contacts avec les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (F.A.R.L.). Lors de l'assassinat, en 1982, à Boulogne, du diplomate israélien Yacov Barsimentov, Frédéric Oriach, arrêté, possédait des documents des deux mouvements. Rouillan voyage en Italie et en Belgique. Il fait de Paris une « plaque tournante » du terrorisme. Ses contacts, avec les C.O.L.P. (Cellules Ouvrières de Lutte Prolétarienne), héritiers des Brigades Rouges, sont bien connus. Si 1.100 brigadistes ont été arrêtés en Italie sur révélations de repentis, 200 sont réfugiés en France qui, au nom du droit d'asile, extrade peu.

COMME HITLER, ILS ANNONCENT

Certes, les terroristes italiens sont décimés après une série record de crimes spectaculaires : Aldo Moro en 1978, « jambisations », enlèvements du général U.S. de l'O.T.A.N., James Lee Dozier en décembre 1981 (libéré par les carabiniers après 42 jours). Mais l'Italien Mario Moretti reste un des grands théoriciens du terrorisme international — qui annonce ce qu'il fera. Arrêté le 4 avril 1981, Moretti a dit :

« En Italie et ailleurs, nous atteindrons nos cibles. Nous viserons l'O.T.A.N., bras armé des multinationales ».

Promesse tenue, et par des gens informés. Voyez, le 11 décembre 1984, les six explosions signées C.C.C. sur le pipeline de l'O.T.A.N. en territoire belge, l'assassinat, le 25 janvier, du général Audran, directeur français des ventes d'armes, le 1er février celui d'Ernst Zimmermann, fournisseur de Tornados à l'O.T.A.N.

Le schéma comporte l'attaque, dans chaque pays, de l'Etat de ce pays, considéré comme « marionnette de l'impérialisme américain », puis les institutions capitalistes et les hommes politiques, etc, ensuite, les syndicats « flics du patronat » accusés d'endormir le prolétariat par des hausses de salaires. Le climat de terreur doit engendrer, en riposte, la fascisation policière et, mythe du « grand soir », la révolte du prolétariat contre ce fascisme.

Dans leur collaboration internationale, les Cellules Communistes Combattantes de Belgique sont un trait d'union entre Action Directe et la « Rote Armee Fraktion ».

Comme siège de l'O.T.A.N., du Shape et de la C.E.E., la Belgique est aujourd'hui dans le collimateur. On estime que trois ou quatre Belges seulement y travaillent, les autres venant de France et d'Allemagne.

Partout, les effectifs sont réduits : 20 ou 30 actifs dans la R.A.F. et une centaine de sympathisants décidés à les cacher, une vingtaine de commandos pour Action Directe. Avec l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun, les vieux routiers de l'E.T.A. et du Grapo entrent résolument dans la logique anti-O.T.A.N. Depuis longtemps d'ailleurs, il y a une liaison entre les diverses cellules communistes et les séparatistes basques, corses, irlandais, l'Asala arménienne et les extrémistes islamiques et palestiniens. Tous ces criminels collaborent mieux que les polices.

F.K. ■

C.C.C. : l'aiguille dans la meule

La terreur s'installant en Belgique et le sang ayant coulé, où chercher ? Qui chercher, quelle filière remonter ? La difficulté principale est que la question habituelle d'investigation n'a que fort peu de chance de donner des résultats. Sauf erreur, c'est l'aiguille dans une meule de foin qu'il faudra dégotter.

NE jouons pas les étonnés. C'est en toutes lettres dans un texte de Sartre :

« Un révolutionnaire est voué à l'action illégale » (1).

Le même Sartre a écrit :

« Quand la violence sembla prendre fin, il y eut des groupes pour tenter de la conserver en eux et de la ranimer dans les masses ».

La seule certitude, c'est que l'enquête ouverte après l'attentat de la rue des Sols à Bruxelles sera difficile, et c'est peu dire. Dans la « donne » des enquêteurs, peu d'atouts. Le premier constat avait servi de thème autrefois à une chanson de Gabin : on sait qu'on ne sait pas. Enfin, pas grand-chose...

Sur l'extrême gauche en Belgique, les informations sûres sont rarissimes. Nous sommes apparemment mieux renseignés sur les groupuscules qui, d'une manière ou d'une autre, se réclament de l'extrême droite. En quelque sorte, c'est mieux porté. Ne paraît-il pas significatif que la dernière étude sur le sujet publié par le C.R.I.S.P. (Centre de Recherche et d'Information Socio-Politique) remonte à 1972 ? Depuis lors, quelques évolutions ont pris cours dans le milieu des activistes de gauche.

Une autre quasi-certitude est la composante internationale d'un groupuscule comme les C.C.C. Les accointances avec le mouvement allemand Fraction Armée Rouge et Action Directe française semblent évidentes...

Ce que l'on peut connaître des motifs des cellules communistes combattantes par la littérature distribuée dans les occasions violentes, remonte à l'après-mai 68. Le jargon et les idées générales sont les mêmes que du temps de la bande à Baader. Jean Gol n'a pas manqué de remarquer que les objectifs et le programme des C.C.C. suivaient de près ceux des extrémistes de gauche en Allemagne et en France.

Dans une conférence du Jeune barreau de Bruxelles, conférence déjà ancienne, Me Fernand Schmitz avait expliqué à ses auditeurs les composantes principales de ces mouvements anarchistes marginaux. Il y avait précisé ceci entre autres, qui est important :

« La Fraction Armée Rouge affirme qu'elle est totalement isolée des masses prolétariennes, qui sont aliénées au système oppressif, mais en même temps elle prétend en être l'avant-garde éclairée ».

Les C.C.C. à Bruxelles ont, sans trop le vouloir sans doute, sacrifié ce qu'on a appelé « des travailleurs du feu » tout en se réclamant du prolétariat en Belgique et de sa fête du 1er mai.

Or, l'un des maigres éléments dont disposent les enquêteurs sont précisément les motifs qui poussent les signataires du F.R.A.P. ou des C.C.C. à agir. On l'a constaté par les tracts laissés sur place, les idées sont parfois sommaires. Elles relèvent d'une idéologie mal digérée, mal disséquée. Il en ressort que nos terroristes n'ont pas les mêmes raisons d'agir que leurs confrères d'Amérique du Sud, par exemple. Dans une autre conférence, beaucoup plus récente celle-là, l'avocat François Brigode avait exposé à son auditoire que nos dynamiteurs d'Action Directe (en France) ou des C.C.C. (en Belgique) cherchaient à fournir une réponse au désarroi de notre fin de siècle.

Janvier 85 : voiture piégée devant la bibliothèque du Shape à Woluwe-St-Etienne.

Pour Me Brigode, les poseurs de bombes et autres piégeurs de voitures seraient des romantiques, romantiques en leur genre, qui tenteraient de s'opposer par la violence à l'actuelle crise des valeurs, que ce soit le progrès technologique, le développement social, la valeur morale du travail.

A cette occasion, un jeune avocat du barreau de Bruxelles, Me Patrick Mandoux, ancien assistant de philosophie à l'U.L.B., y avait opposé d'autres considérations. Son idée est que, en nos pays, un autre terrorisme s'est développé pour « déloger les oppressions qui existent dans les sociétés occidentales des lieux nécessairement subtils où elles se sont tapies » !

Cela étant, chaque pays a — ou aurait — développé des spécificités terroristes différentes. Il est vrai que la manière d'Action Directe et celle des C.C.C. se ressemblent. Nos policiers, nos enquêteurs, n'ignorent pas que des liens pratiques existent entre « anars » de pays voisins. Il n'est pas exclu non plus que des terroristes d'un pays opèrent parfois à l'étranger. Cela complique la recherche.

Faute d'informations suffisantes sur les struc- ▶

(1) Sartre : « Politique et autobiographie », chez Gallimard.

tures des mouvements d'extrême gauche sur notre territoire, les policiers rassemblent le maximum d'informations. Diverses manifestations (manifestations pacifistes, par exemple), donnent lieu à des fichages en règle. Patrick Mandoux cite le cas d'une « manif » pacifique à laquelle il participa au temps de ses études universitaires et qui se termina par une séance de photos et prises d'identité visant plus de 300 des manifestants.

Cette pléthore d'informations disparates et fragmentaires explique dans une certaine mesure l'ampleur de l'opération « mammouth », menée par le département de la justice l'année dernière. Et qui, apparemment, donna si peu de résultats.

SIGNALEMENT

De temps en temps, dans les filets, un poisson plus gros se fait prendre. C'est le cas de Pierre Carette, imprimeur, sympathisant de factions d'extrême gauche et dont on sait qu'il eut des relations précises avec des agitateurs français d'Action Directe. Lors d'un attentat vers la fin de l'année dernière, les autorités judiciaires belges en avaient diffusé le signalement suivant :

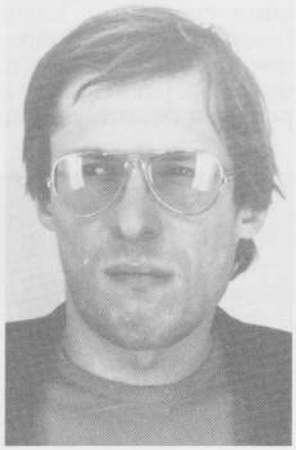

Pierre Carette : dans la nature...

« Il s'agit d'un homme de corpulence moyenne, mesurant un mètre septante-sept, de cheveux couleur châtain clair encadrant un visage maigre et allongé, menton légèrement proéminent, yeux brun châtain, nez droit. Il ne porte pas toujours des lunettes. Il parle le français sans accent ».

On peut y ajouter que Carette est né le 21 septembre 1952, qu'il est Carolorégien, imprimeur de métier et ancien élève des Beaux-Arts de Bruxelles.

Que Action Directe ait disposé en Belgique de sérieux appuis n'a jamais fait de doutes pour les enquêteurs français. En 1982, dans une voiture accidentée sur l'autoroute Paris-Bruxelles à hauteur de Compiègne, les policiers découvrirent l'une des égéries du mouvement, Nathalie Menigon, accompagnée d'un certain... Pierre Carette. Du coffre, on sortit des milliers de tracts d'Action Directe.

D'autres suspicions du même tonneau ont pesé depuis longtemps sur l'imprimeur révolutionnaire. Mais rien de suffisamment précis, rien, en tout cas, qui ait permis une inculpation en bonne et due forme.

Rien ne prouve en effet qu'un Carette touche de près ou de loin aux tueurs de la rue des Sols. Il se peut qu'il ne soit, lui aussi, que la victime d'une phraséologie qui le dépasse mais débouche cependant sur des actes comme celui qui a causé la mort de deux pompiers bruxellois.

Dans ces créneaux de la réflexion, les maîtres à penser ne manquent pas. Et ils ont su y faire. De l'anarchiste russe Bakounine :

« Si la force ne fait pas justice au prolétariat, qui la lui fera ? ».

Ou de Sartre encore :

« Partout où la violence révolutionnaire prend naissance dans les masses, elle est immédiatement et profondément morale car les travailleurs, jusque-là objets de l'autoritarisme capitaliste, deviennent, fût-ce pour un moment, les sujets de leur histoire ».

Il est fort possible que les C.C.C. ne représentent qu'une poignée d'agités que la révolution marxiste a tourneboulés. Combien ? Dix, quinze, vingt ? Allez-donc retrouver ça dans nos foules d'aujourd'hui !

P.C. ■

L'espace judiciaire européen

Il est de ces idées qui font naître des espoirs mais qui dix ans plus tard se sont, comme des baudruches, dégonflées sur la place européenne.

Malheureusement pour nous et notre sécurité, l'espace judiciaire européen relève de cette catégorie. Depuis 1975, elle devrait voir le jour, depuis dix ans le projet végète.

La notion même d'espace judiciaire européen est sujette à diverses interprétations au Parlement européen. Ainsi, les libéraux réclament un espace judiciaire sans plus, les socialistes une communauté juridique et judiciaire.

Quant aux communistes italiens, ils demandent une coordination de la lutte antiterroriste au niveau communautaire tandis que les démocrates-chrétiens revendiquent des groupes de travail interétatiques définissant des actions communes.

Dans l'un ou les autres cas, le stade des mots ne dépasse pas l'hémicycle.

Certains parlementaires vont plus loin et proposent une communauté européenne de sécurité ayant compétence et pouvoir de décision en matière de justice, de police et d'information.

Mais comme en enfer, l'espace judiciaire européen serait pavé de mauvaises intentions.

Et paradoxalement, ce sont les Français, initiateurs de cette notion, qui hier comme aujourd'hui, s'y opposent.

La France hésite, renâcle et obstrue toute évolution. Jean Lecanuet, garde des sceaux à l'époque, devant les ministres de la Justice des 21 membres du Conseil de l'Europe en 1975, proclamait pourtant la « Sainte Alliance Antiterroriste » !

Une convention était même signée, en janvier 1977, dans le cadre de ce Conseil.

But principal : éliminer les sanctuaires-refuges.

Sourde à l'application de cette convention, Paris estime en effet qu'elle met en péril la notion de droit d'asile et refuse l'alternative « extrader ou juger ».

Les partenaires européens n'ont dès lors pas prêté attention aux propositions de Robert Badinter, actuel garde des sceaux, d'octobre 1982.

Ces propositions plaident en faveur d'une part de la création d'une cour pénale européenne chargée de juger, en cas de refus d'extradition, les auteurs d'attentats et les malfaiteurs de crimes organisés, et d'autre part pour la signature d'une convention d'extradition commune aux pays membres de la Communauté européenne.

Soit dans l'ensemble beaucoup de projets et aucune réalisation commune.

Les responsables européens et nationaux affirment chaque jour que l'Europe de la justice, l'Europe des polices et l'Europe judiciaire progressent.

Entre-temps, l'euro-terrorisme triomphe sur le ventre mou de l'Europe.

J. L. H. ■